

Vos questions / nos réponses

## ghb?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/08/2010 21:36

samedi je suis alle en boite de nuit avc des amis et j'ai bu 3-4 verres. j'ai rencontré une personne qui m'a offert un verre et après je ne me souviens que de certains moments de la soirée. Mes amis m'ont décrit comme euphorique mais je me comportais comme une fille facile à embrasser tout le monde. J'avais des moments de somnolence ou j'étais réveillée brutalement pour continuer à aller danser. Le lendemain matin je me réveillais chez moi et j'ai découvert mes sous déchirés et c'est alors que j'ai commencé à pleurer. Je me suis souvenu d'un court instant avec un homme qui avait réussi à me sortir de la boîte par une sortie d'urgence et heureusement pour moi qu'un vendeur nous a cherchés mais je ne sais pas combien de temps j'étais avec lui. Pour moi, j'ai pensé que le vendeur n'a pas fait d'assistance à mon danger puisqu'il m'a laissée rentrer avec l'homme comme si rien n'était arrivé (témoignage d'un proche). À part ça, j'ai eu des bleus et des petites blessures sur mon bras que j'avais pas conscience de faire. Mais à part ça, je ne pense pas avoir été violée. Je suis désemparée et je me sens impuissante.

---

Mise en ligne le 31/08/2010

Bonjour.

Nous comprenons que vous vous sentez désemparées et impuissantes. Ce que vous rapportez de votre soirée de samedi concorde avec le fait qu'une substance psychoactive ait pu vous être administrée sans votre consentement. Vous évoquez le GHB. Ce produit provoque une désinhibition, une euphorie, et une somnolence importante. Il altère également la mémoire des événements ayant eu lieu dans les heures qui suivent la consommation. L'association du GHB et de l'alcool augmente l'ensemble de ces effets. Cependant, les troubles que vous décrivez peuvent également être provoqués par une forte intoxication à l'alcool.

Néanmoins, ce que vous avez vécu constitue un traumatisme et il nous paraît important que vous puissiez être soutenues par rapport à cela. En effet, malgré le fait que vous ne pensiez pas "avoir été violées", vous avez subi des violences que vous avez le droit de faire constater par un médecin. Aussi, nous sommes à votre disposition au téléphone si vous le souhaitez (0 800 23 13 13, anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h, 7jrs/7). Nous prendrons le temps de revenir sur les événements ainsi que sur votre ressenti et pourrons, si besoin, vous transmettre les coordonnées d'un lieu d'écoute proche de chez vous.

Bien à vous.

---